

Rapport de la commission concernant le remplacement du revêtement bitumeux de la RC 317b en traversée de localité (Préavis N° 2/2020)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers

La commission chargée de rapporter sur le préavis N°2/2020 s'est réunie le 3 mars 2020 en présence d'une partie de la Municipalité et de la commission thématique mobilité.

La commission a pris connaissance du préavis et a reçu de nombreuses informations de M. Roland Valet.

La commission remercie les municipaux pour leur disponibilité.

L'objectif de ce préavis est de réduire le bruit du trafic de la route RC 317b dans un délai assez court, par la pose d'un revêtement phono-absorbant.

On parle d'une réalisation possible pour l'été 2020.

Une étude a déjà été réalisée dans ce sens en 2018 à l'occasion de la réfection du rondpoint situé en bas du village.

Le trafic traversant notre village est en constante augmentation, on compte aujourd'hui environ 9000 véhicules par jours.

Cela a entre autres un fort impact sur le bruit, ainsi certains bâtiments très proches de cette route, se trouve au-delà des limites officielles.

Lors de ces travaux il est aussi prévu la remise à niveau des grilles et chambres qui se sont affaissées par le nombre de passages. Cela contribuera aussi à la réduction du bruit.

La pose d'un revêtement phono-absorbant nous parait être la seule solution pour réduire sensiblement ces nuisances sonores dans des délais assez courts et ainsi améliorer la qualité de vie de nos concitoyens proches de cette route.

Certains bâtiments resteront malgré tout en dehors des valeurs limites acceptables

Si la décision d'effectuer ces travaux est prise avant 2022 nous bénéficierons d'une subvention de la confédération.

En conclusion, la commission chargée de rapporter sur le préavis N°2/2020 demande au conseil communal d'accepter le préavis concernant le remplacement du revêtement bitumeux de la RC 317b en traversée de localité tel que proposé.

Sullens, le 7 mars 2020

Pour la commission :

Preite Arcangelo


Baudat François



Behn Patrick